



## Succession et rappel de loyer entre fratrie

Par **caro78**, le **26/02/2009** à **15:52**

Bonjour,

Mon problème est le suivant:

Mes parents ont achetés ensemble une maison dans les années 60.

Suite au décès de ma mère, j'ai hérité de sa part soit 50% de la maison. Je me suis installée avec mon père et l'ai soigné jusqu'à la fin de sa vie (99 ans).

Aujourd'hui mon 1/2 frère, issu du 1er mariage de père me demande si j'ai payé un loyer à notre père. De toute bonne foi pensant être chez moi je n'ai jamais payé de loyer. Par contre tous nos frais et impôts ont été réglés ensemble.

Ma question est la suivante:

Bien qu'ayant eu par le biais de la succession de ma mère ( qui pour rappel n'a pas de lien de famille avec mon 1/2 frère) 50% de la maison, dois je comme le dit mon 1/2 frère lui régler un rappel de loyer?

En espérant avoir été clair

Cordialement